

Covid-19, l’H-JU poursuit sa phase de reprise en veillant à la sécurité de ses patient·e·s, de ses résident·e·s et des visiteuses/visiteurs

Les mesures d’assouplissement mises en place par la Confédération et les cantons sont déployées depuis le 11 mai, puis nouvelle étape le 8 juin, et elles pourront potentiellement entraîner de nouvelles infections. L’Hôpital du Jura a repris ses activités non urgentes de manière progressive et prudente, avec notamment des dispositions sur le plan des visites. L’hôpital veille ainsi à la sécurité des patient·e·s, des résident·e·s, des visiteuses/teurs et du personnel.

L’assouplissement des mesures de confinement doit permettre à terme une reconsidération des nombreuses règles liées au Covid mises en place au sein de l’H-JU. Cette évolution se fait par étapes et avec la plus grande prudence. En effet, le milieu hospitalier et les EMS concentrent des personnes parmi les plus fragiles de la population et il est de notre responsabilité de ne pas les exposer à une transmission nosocomiale du Covid-19. Notre responsabilité d’employeur est aussi engagée et nous souhaitons continuer à protéger efficacement nos collaboratrices et collaborateurs.

Parmi les mesures qui nous permettent de garantir la meilleure protection, toute personne qui fréquente nos 4 sites porte un masque, se désinfecte les mains et respecte les distances sociales. Des mesures sont prises au niveau de l’organisation pour limiter les risques dans les salles d’attente (distances, désinfection). Les patient·e·s devant subir une intervention chirurgicale se prêtent à un test de dépistage préalable. Les prises en charge urgentes suivent bien évidemment un autre protocole.

Les visites en EMS/UVP autorisées, mais règlementées

Jusqu’ici, les résident·e·s EMS/UVP ont été bien protégé·e·s dans le Canton du Jura et nous devons rester très attentifs aux risques liés à un assouplissement des visites. Cependant, il faut aussi être conscient que les EMS/UVP sont de lieux de vie et que les résident·e·s y sont chez eux. Depuis la semaine du 4 mai dernier, nous avons mis en place des mesures spéciales pour permettre des visites selon des modalités offrant la meilleure sécurité possible. Les familles doivent s’annoncer préalablement et peuvent rendre visite à leur proche dans un lieu défini. La durée et le nombre de personnes sont restreints. Nous sommes donc encore très loin des visites libres, mais faisons tout pour éviter une flambée de contaminations. Nous remercions sincèrement les familles pour leur compréhension et leur collaboration.

Les autres visites restent interdites avec un régime d’exceptions

Dans les différents secteurs hospitaliers, à Delémont et à Porrentruy, les visites restent globalement interdites avec un certain nombre d’exceptions en fonction de la situation particulière des patient·e·s. Dans tous les cas, le nombre de visiteurs ou visiteuses est fortement limité et les visites se font sur rendez-vous. Les personnes doivent porter un masque, se désinfecter les mains et remplir un questionnaire attestant qu’elles n’ont pas été malades les jours précédents. Ce formulaire, conservé durant 14 jours, permettra d’assurer la traçabilité des cas pour permettre de prendre des mesures d’isolement en cas de nouvelle contamination.

Les mesures de précautions seront réévaluées et pourront être assouplies ou renforcées en fonction de l’évolution de la situation.

Nous tenons à remercier toutes/tous les patient·e·s, les résident·e·s et les proches pour leur compréhension.